



**ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU
PROFIT DE LA POPULATION NIGERIENNE EN
ZONE RURALE**

2011-2013

I- Le Niger	3
a) Données générales.....	3
b) Quelques chiffres	4
II- La ville d'Ingall	5
a) Le contexte géographique et climatique.....	5
b) La population	6
c) Le contexte social.....	6
d) L'urbanisation.....	7
e) L'eau potable et l'assainissement.....	7
III- Le projet et ses acteurs	10
a) Philosophie du projet	10
b) L'historique du projet	11
c) L'ONG « Les enfants de l'Air »	13
IV- Activités, mise en place et pérennité du projet	15
a) Les activités	15
b) Moyens techniques mis en œuvre	17
c) Le suivi	17
V- Budget prévisionnel	18
a) Calendrier	19
b) Notes explicatives	19
VI- L'insécurité au Niger	20
REFERENCES	21
ANNEXES	22

I- Le Niger

a) Données générales

Le Niger est un pays d'Afrique de l'Ouest ayant une superficie de 1 267 000 km² (deux fois celle de la France) divisé en huit régions. Il est totalement enclavé et n'a donc aucun accès à la mer. De plus, la moitié de sa superficie est désertique. Il est frontalier avec l'Algérie, le Benin, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Nigeria, et le Tchad. C'est un pays multi-ethnique d'environ 15 millions d'habitants dont la langue officielle est le français. Les cinq grands groupes ethniques sont : les Haoussas (55,3%), les Djermas Sonraï (21%), les Touaregs (9,3%), les Peuls (8,5%), les Kanouris Manga (4,7%). La capitale est Niamey, située sur le fleuve Niger, c'est la seule ville de plus de 600 000 habitants.

Le Niger fait partie de CEDEAO (Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest) ainsi que de l'OIF (Office International de la Francophonie).



b) Quelques chiffres

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Niger est le quatrième pays le plus pauvre au monde (indice IPH-1 de 2006) et le pays où la qualité de vie est la plus mauvaise au monde (indice IDH de 2007) : 70% de la population vit avec moins de 1€ par jour. C'est un pays confronté à de grandes difficultés économiques dont la population est essentiellement rurale (environ 83% de la population générale).

En quelques chiffres :

- le revenu national brut par habitant est de 700 \$/an/personne
- le taux de natalité (2009) est de 51.6‰
- l'espérance de vie à la naissance est de **57 ans**
- l'indice de fécondité (nombre d'enfants par femme) est de **7,75**
- le taux de mortalité infanto –juvénile est de **114.5‰**
- le taux brut de scolarisation est d'environ 50%.

La mortalité maternelle représente 1600 décès pour 100 000 naissances car seulement 5% des soins obstétricaux sont couverts. Le taux d'utilisation des services de santé est de 20,40%.

Le taux de couverture en eau potable est faible : moins de 20 % des Nigériens ont accès à l'eau potable et à un assainissement correct, avec une grande disparité entre les zones urbaines et rurales. Le taux de traitement des excréta n'atteint que 5%. On estime qu'il reste à équiper au moins 50 000 villages avant que l'ensemble du pays ait accès à l'eau potable.

II- La ville d'Ingall

a) Le contexte géographique et climatique

La ville d'Ingall est située à 650 km de la capitale Niamey. Elle est distante de 160 km d'Agadez, chef lieu du département, et de 230 km de celui de l'arrondissement de Tchirozérine. Ingall est située sur l'ancienne voie Tahoua-Agadez. Depuis les années 80 et la construction, à 80 km, de la route qui dessert les mines d'uranium de la région d'Arlit ; Ingall est tombé dans l'oubli.

Ingall se trouve dans une vaste plaine argileuse sur laquelle se détachent des buttes de grès, sentinelles avancées des falaises de Tiguidit. Région de contrastes entre les koris (lits de rivières) où l'eau peut se déverser de façon tumultueuse en quelques heures, l'argile empêchant alors tout passage, et les plaines immenses craquelées où le vent soulève sans cesse une poussière fine qui se déplace en tourbillons.



Le climat y est sahélien avec une courte saison des pluies en juillet et août, une première petite saison chaude de septembre à octobre, puis une saison froide jusqu'à fin février, enfin une seconde saison chaude de mars à mai avec des températures pouvant dépasser les 45°C. Le mois de juin est un mois de transition où les pluies sont très attendues. Celles-ci arrivent souvent sous forme d'orages violents, précédés de vents de sable. Les koris qui dévalent la falaise, roulent un flot bouillonnant interdisant tout passage ; c'est à cette époque de l'année que la nappe phréatique se recharge.

L'installation humaine a pu se fixer à Ingall grâce à ses ressources en eau.

La végétation est très pauvre autour d'Ingall, les arbres sont rares en dehors des dattiers, des "tirza" (*Calotropis procera*), de quelques acacias et des prosopis.

L'élevage et l'agriculture sont les activités principales, elles sont malheureusement confrontées aux aléas climatiques. L'exploitation de la palmeraie est un des atouts majeurs d'Ingall, ses dattes étant réputées dans tout le pays. La baisse de la disponibilité de la ressource en eau rend l'exploitation de la palmeraie difficile.



b) La population

La population est estimée à 10 000 habitants en ville et environ 30 000 dans la région alentour. Ingall est constituée d'une population sédentarisée, principalement de nomades éleveurs. Ils viennent une fois par an faire paître leurs troupeaux dans les plaines herbeuses temporaires de l'hivernage (juillet et août). Ces plaines sont saturées de minéraux, bénéfiques aux animaux. Le bétail s'abreuve d'une eau saumâtre, dont la minéralité permet d'augmenter leur rétention d'eau. Cette transhumance est appelée "Cure Salée".

c) Le contexte social

Ingall est un chef lieu de poste administratif rattaché à l'arrondissement de Tchirozérine. Le village se divise en huit quartiers, Alkoubla, Attaram, Agafaye, Agajirbéré, Tazay-koyo, Sabon-carre, Toudou forage et Toudou faisceaux. Les plus anciens sont Agajirbéré et Attaram.

Le village est dirigé traditionnellement par un chef de village nommé par le sultan de l'Aïr, et administrativement par un chef de poste nommé par décret présidentiel. Depuis 2004, un maire et son conseil municipales sont élus lors d'un scrutin local. Ingall est une Commune rurale.

La population est composée de Touareg, Haoussa, Arabes, Peul, et de Songhai. Ces derniers possèdent la majorité de la palmeraie. Ils sont nommés Issawaghen ou Ingallawa, descendants du vaste empire Songhai.

d) L'urbanisation

La ville est divisée en deux parties : le vieil Ingall historique qui se distingue par des concessions petites et serrées, parcourues de ruelles étroites; et la ville récente constituée de vastes concessions de forme carrée, se découpant de façon rectiligne. Cette partie d'Ingall s'est développée à la suite des grandes sécheresses. Les maisons sont bâties de briques d'argile, faites sur place dans les mares, et sont revêtues de banco (mélange de boue et de paille).

Un marché a lieu tous les jours. Il y a peu de produits frais, peu de viande et quelques produits importés d'Algérie et de Chine comme le riz et les pâtes.

e) L'eau potable et l'assainissement



Les ressources en eau sont de trois types à Ingall:

- L'eau de boisson provient essentiellement de la nappe phréatique de l'oued qui longe la ville. Des puits peu profonds (jusqu'à 12 mètres), situés dans le lit mineur du kori, fournissent une eau claire, filtrée par le sable. Trois forages à motricité humaine extraient cette eau. Ils sont respectivement équipés de deux anciennes pompes de type "à pied" et une du type "Volanta" installée en 2010. Ce sont les femmes et les enfants qui assurent les corvées d'eau.

Peu avant la saison des pluies, cette ressource tend à s'épuiser. L'accumulation de plusieurs sécheresses dans les années 70 et 80, et de plusieurs autres depuis 2000 (environ tous les deux trois ans), a également entraîné la baisse significative de la nappe.

⇒ Un des objectifs de ce projet est l'installation de deux nouvelles pompes, permettant ainsi l'accès à cette eau à plus de population qui n'est plus obligée de creuser le sable pour chercher cette eau douce.

- Une nappe plus profonde (environ 90 mètres) constitue une seconde ressource moins facilement disponible. Cette nappe est exploitée par un forage de 80 mètres qui alimente un château d'eau. Il dessert quelques bornes fontaines publiques et

privées. Cette eau est saumâtre. Elle sert le plus souvent à la toilette, aux animaux, à la lessive et la vaisselle. Elle sert malheureusement d'eau de boisson notamment quand la première ressource s'épuise mais aussi pour certaines familles qui ne peuvent accéder aux autres forages.

Cette eau est dangereuse pour la santé. Des pathologies propres à la consommation de cette eau se développent telles que des diarrhées sévères, des lésions de fluorose et de l'hypertension artérielle.



⇒ Cette nappe d'eau saumâtre étant déjà exploitée par une société privée, elle ne fait pas l'objet de ce projet.

- Enfin, il existe plusieurs mares à Ingall servant principalement à la fabrication des briques, elles sont surtout des dépotoirs. Ce sont donc des sources de **multiples pathologies telles que celles liées aux insectes (paludisme, diarrhées, fièvres) ou aussi celles liées aux objets dangereux qui y sont déversés (tessons de verre, boîtes de conserve rouillées)**. En outre, les maisons et concessions ne disposant pas de moyens d'évacuation, y déversent leurs eaux usées et des excréta humains. De nombreux enfants jouent toute l'année dans ces mares et en boivent l'eau.

⇒ Un des objectifs de ce projet est le comblement de ces mares.

Des installations d'assainissement ont été construites depuis 2003. Ce sont environ 500 fosses septiques individuelles pour 800 concessions, 27 latrines publiques principalement dans les écoles, le centre de santé, le marché et les administrations. A cette occasion une vingtaine de dépotoirs ont été construits mais peu utilisés et entretenus. Les ordures ménagères sont souvent jetées directement dans les rues près des maisons et la ville est cernée de dépotoirs "sauvages". Des charrettes asines sont à disposition de la collectivité, mais il s'avère rude de mettre en place un système de collecte des ordures ménagère, plusieurs tentatives n'ont pas perduré, mais il faut persévérer.

⇒ Un des objectifs de ce projet est l'installation de 50 fosses septiques supplémentaires ainsi que de 10 latrines.

Enfin, la ville possède environ 160 mètres de rue pavée facilitant ainsi les écoulements des eaux de ruissellement. Les forts orages de la saison des pluies ravinent les rues et ruelles de Ingall mettant en danger les habitations de terre et remplissant les mares insalubres. Il devient donc opportun de faciliter ces ruissellements vers l'oued. Cela permettra en outre de limiter les eaux stagnantes dans la ville qui seraient le siège de nouvelles "fabriques de briques", de la création de nouvelles mares.

⇒ Un des objectifs de ce projet est la construction de 500 mètres supplémentaires de rue pavée.

III- Le projet et ses acteurs

a) Philosophie du projet

L'accès pour tous à des services vitaux est le meilleur indicateur des progrès réalisés. Dans les années 1990 – 2000, une personne sur cinq ne dispose ni d'eau salubre, ni de système d'assainissement. La situation actuelle dans le monde a très peu progressé.

L'Objectif du Millénaire pour le Développement au sein de l'ONU (O.M.D.) est de diviser de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et ceux d'ici 2015. Pourtant comme il est expliqué dans Les dangers d'une eau insalubre [Unicef -2008] : " Une eau insalubre, un mauvais assainissement et une mauvaise hygiène figurent parmi les causes sous-jacentes du taux élevé de mortalité infantile au Niger. Près de 20 % des décès d'enfants de moins de cinq ans sont imputables à des maladies d'origine hydrique. Moins de 45% de la population dispose d'eau salubre et moins de 10% d'un assainissement correct. Ces statistiques se situent bien en dessous des Objectifs du Millénaire pour le développement du Niger. "

Pour survivre un individu à besoin d'une quantité d'eau minimale de 15 à 30 litres par jour. Sachant que dans un pays comme le Niger l'eau potable est très peu accessible, on constate l'augmentation du risque de lui voir préférer les eaux polluées souvent plus proches des habitations. Par ailleurs, en donnant un accès plus facile à l'eau potable, une femme ou un enfant :

- ne court plus le risque de subir des violences et des agressions sur les trajets longs et dangereux effectués chaque jour, plusieurs fois par jour parfois.
- gagne du temps de manière considérable et peut se consacrer à d'autres activités, notamment les soins aux enfants et ainsi éviter un grand nombre de maladies et d'accidents.

En installant les points d'accès à l'eau dans des zones dites « stratégiques » comme les écoles, on crée ainsi un véritable vecteur d'information grâce aux enseignants. Quant aux écoliers, ils vont à leur tour influencer leur milieu familial. De plus, les petites filles peuvent ainsi poursuivre leur scolarité, avoir accès à l'éducation et à leur tour améliorer leurs conditions de vie et réduire le risque de mortalité lors de leurs futures grossesses.

Enfin, en observant au cours des missions médicales successives auprès du centre de soins médical du village d'Ingall les divers motifs de consultations, on est frappé par le nombre important des maladies directement et indirectement liées:

- au **manque d'eau propre** (déshydratation, plaies graves, gangrènes ...)
- à la **consommation d'eaux sales** (typhoïde, diarrhées graves).
- à la vie quotidienne à proximité d'eaux stagnantes et sales, en particulier au redoutable **paludisme**, première cause de mortalité dans le monde.

⇒ Les objectifs du projet sont donc :

- l'accès à l'eau potable qui doit être quotidien, sans danger et pour tous
- un assainissement adapté : latrines, fosses septiques, mares, etc.
- la salubrité par la sensibilisation et l'élimination des déchets
- la bonne gouvernance par l'accompagnement de la collectivité dans ses compétences

⇒ Les populations visées par ce projet sont donc :

- les familles, les populations vulnérables comme les femmes enceintes et les enfants
- les écoliers qui effectuent de longs trajets pour se rendre à l'école
- les patients hospitalisés au CSI pouvant ainsi bénéficier d'un accès à une eau propre et des soins appropriés
- les commerçants du marché qui vendent des denrées périssables.

b) L'historique du projet

Ce projet s'inscrit dans un programme plus important. Ce programme a débuté en 2003 sous l'impulsion de l'association française Chlorophylle basée à Limoges. Cette association a commencé par mobiliser les acteurs autour de l'assainissement et la salubrité de la ville d'Ingall. Depuis 2005 *les Enfants de l'Air* et *Chlorophylle* œuvrent ensemble pour continuer cette mobilisation l'étendant encore un peu plus à la question de l'accès à une eau propre.

Deux phases du programme se sont déjà succédées : 2003-2006 puis 2007-2009.

La première phase (2003-2006), pour un budget de 51 000 € (fonds publics et privés) ayant permis la réalisation de 250 fosses septiques, 20 latrines, 20 dépotoirs, 500 arbres plantés, 1 programme de sensibilisation et 50 mètres de rues pavées.



La deuxième phase (2007-2009), pour un budget de 72 000 € (fonds publics et privés) ayant permis la réalisation de 250 fosses septiques, 7 latrines, réparation de 300 mètres de berges, 500 arbres plantés, 1 programme de sensibilisation et 100 mètres de rues pavées.

L'année 2010 est une année de transition sur financement privé. Elle a vu l'installation et l'inauguration de la première pompe à motricité humaine type Volanta.

Le bilan des deux premières phases indique que l'ensemble des infrastructures est en bon état, seules deux latrines ont vu leur murets écroulés, les réparations ont depuis étaient faites par les bénéficiaires. Certains crépis ciment sur des briques en terre se dégradent rapidement car le plus souvent de mauvaises factures et sans grillage, dans certaines écoles cela est causé par des dégradations des élèves. Depuis nous avons fait évolués nos constructions en utilisant des parpaings ciment fabriqués sur place. Ils sont beaucoup plus résistants mais plus coûteux que le banco. Il ont également l'avantage de ne pas nécessité immédiatement un crépis, car ils sont plus résistant aux intempéries. Les fosses ne posent aucuns problèmes sauf si la vidange n'est pas faites, mais les règles de bon voisinage permettent un règlement rapide de ce genre de désagrément. Enfin les dépotoirs sont les infrastructures les moins utilisés car le plus souvent ce sont les enfants qui sont chargés d'évacuer les déchets en dehors de la maison, mais ils sont plutôt négligeant ... la sensibilisation doit donc continuer.

⇒ Ce projet représente la troisième phase du programme (2011-2012). Elle est importante en terme de pérennisation de la mobilisation des acteurs et devraient permettre de finaliser une grande partie des besoins en accès à l'eau et à l'assainissement.

c) L'ONG « Les enfants de l'Air »

L'association humanitaire *les Enfants de l'Air* intervient au Niger depuis 2000 et particulièrement dans ce village du Nord Niger depuis 2005. Cette ONG, composée d'environ 240 membres, intervient dans divers domaines : médical, scolaire, agricole, informatique et vétérinaire.



La volonté de l'ONG est de mettre en place des projets à long terme, basés principalement sur le transfert de connaissances, le compagnonnage et le parrainage en particulier dans le domaine médical (par exemple, parrainage et financement d'étudiants en médecine).

Les retours des membres suite aux diverses missions, ont amené l'association à orienter ses projets vers des partenariats avec les acteurs locaux et avec d'autres ONG et ce dans ses différents domaines d'intervention, toujours en accord avec les autorités locales.

Au cours des missions médicales successives à Ingall s'est imposé le constat qu'en amont des soins médicaux prodigués dans les CSI (centre de soins intégrés), il fallait mener une réflexion approfondie sur la démarche et définir la priorité entre le soin et la prévention. **En effet la plupart des pathologies résultent directement d'un manque d'accès à l'eau potable et de la vie à proximité des eaux polluées (diarrhées, plaies, accès palustres graves, déshydratation, ...)** .

d) Les acteurs locaux du projet

L'année 2008 a vu la création d'un **Comité de salubrité** qui, selon la législation nigérienne, donne compétence en matière d'eau et d'assainissement aux jeunes communes rurales. Ce comité rassemble à Ingall, l'ensemble des acteurs concernés.

⇒ **la mairie d'Ingall** : Elle préside le comité de salubrité qui priorise les investissements selon les besoins et selon les différentes ressources budgétaires qui lui sont propres mais aussi selon les orientations indiquées par de nouveaux bailleurs de fonds. Elle fournit les terrains nécessaires à l'implantation des investissements, latrines, dépotoirs, etc. Elle organise régulièrement des journées de salubrité, elle a

nommé un agent de voirie, et elle contribue financièrement à des projets : réparation des pompes à motricité humaine en 2008, pavage de rue en 2009 et 2010. Formation

⇒ **le personnel infirmier** du centre de soins intégrés (CSI) dont un agent d'assainissement.

⇒ **le groupement nigérien "Habdigui"** chargé de la mise en œuvre des projets. Ce groupement est constitué d'habitants d'Ingall tous bénévoles et très impliqués dans la sensibilisation auprès des écoles et des familles.

⇒ **les chefs de quartiers et chefs coutumiers** qui ont un poids social important et dont l'avis est demandé pour chaque décision.

⇒ **les femmes relais** qui sont des groupements féminins sensibilisant les familles de foyers en foyers sur la salubrité, l'hygiène, les MST, la santé, etc.

⇒ **le "correspondant" local** de notre association, qui, grâce à une formation à la maîtrise d'Internet nous informe régulièrement des décisions et actions entreprises,

⇒ **l'association "les Enfants de l'Air"** représentée lors des missions par des médecins, infirmières hygiénistes, dentistes, sages-femmes ...

⇒ **l'association "Chlorophylle"** jouant un rôle important puisque cette ONG intervenant depuis de nombreuses années dans cette région et connaissant parfaitement le terrain, ainsi que les besoins locaux en eau et maîtrisant diverses techniques d'ouvrages.

⇒ Nous sommes fier d'avoir contribué à l'émergence de ce comité, qui pour nous est le gage de l'implication de la collectivité dans ses responsabilités. Il donne aussi plus de force et de légitimité à nos actions, qui aujourd'hui reçoivent l'assentiment de toute la population. Enfin ce comité garantit le transfert de compétences et la pérennité du projet. Les prochains mois ne permettant peut être pas aux deux associations de se rendre à Ingall, ce comité assurera le démarrage de la nouvelle phase du projet.

L'accès à l'eau potable et l'assainissement sont pour aujourd'hui et demain une compétence des communes nigériennes. Notre projet est là pour accompagner tous les partenaires dans cette gestion au quotidien sur du **long terme**.

IV- Activités, mise en place et pérennité du projet

a) Les activités

Renforcement des capacités des acteurs

Les activités qui suivent sont décidées en accord avec le comité de salubrité qui oriente les priorités. Il est important de renforcer les capacités de tous les acteurs qui participent à ce comité, pour une meilleure prise en main de leur compétences. Ceci se traduira notamment par **des sessions de formation pour les femmes relais** sur la gestion de l'eau, des déchets, etc., mais aussi l'organisation de **sessions de formation pour le comité de salubrité** et notamment sur la gestion et le suivi des ouvrages.

Pompes à motricité humaine

Aujourd'hui trois pompes à motricité humaine existent pour une population de 7 000 habitants quotidien. Nous réaliserons **deux nouvelles pompes**, dont les lieux d'installation seront déterminés par le comité de salubrité. La construction d'une pompe nécessite le forage d'un



puits ciment ainsi que l'installation de la pompe type Volanta. Ces pompes seront gérées par le comité de salubrité qui nomme un responsable pour collecter l'argent (5 Fcfa pour un seau). Ce pécule devra servir au gestionnaire de la pompe et à son entretien. Les pompes privées marchent de la sorte et fonctionnent bien. Par contre les deux premières pompes à motricité humaine n'ont pas ce système et il sera

nécessaire que le comité de salubrité propose une harmonisation de l'offre au niveau de ces pompes.

Fosses septiques

500 fosses septiques ont été réalisées depuis 2003 pour l'ensemble de la ville. Le recensement final fait apparaître un besoin complémentaire de 250 fosses afin de permettre de finaliser les investissements dans ce domaine. A noter que les constructions neuves ne sont pas éligibles à ces investissements, compte tenu de la réglementation nigérienne qui les rend obligatoires. Nous construirons **50 nouvelles fosses**. Les fosses sont gérées par les bénéficiaires qui doivent les vidanger sous peine d'amende. Le comité de salubrité devra prendre des dispositions avec la mairie pour que cela soit effectif. Les bénéficiaires participent à l'investissement en amenant le sable et les graviers ainsi que les pierres si nécessaire. Deux types de fosses sont mises en oeuvre selon les terrains, une dite à puits perdu lorsqu'il n'y a pas de risque de contamination avec la nappe phréatique, et des fosses maçonnées pour les endroits perméables. Ces choix techniques sont faits par l'agent de l'assainissement du centre de santé.

Latrines publiques

27 latrines ont été réalisées depuis 2003 essentiellement dans les lieux publics, écoles, marchés, etc. Le besoin est estimé à 50 latrines. Notre programme permettra la réalisation de **10 latrines supplémentaires**. Ces latrines incluent une séparation homme femme. Lorsqu'elles sont réalisées dans une infrastructure publique c'est cette dernière qui doit la gérer (ex: à l'école elles sont gérées par l'association des parents d'élèves et les instituteurs). Lorsqu'elles sont situées aux alentours du village, ce sont les chefs de quartiers qui assurent l'entretien sous le contrôle du comité de salubrité.



Petites adduction d'eau

Certains équipements publics comme le centre de santé, les écoles, etc, manquent d'adduction. Nous proposons de réaliser, de manière parcimonieuse, **de petites adductions d'eau** en terrains privés et ceux sans entrer en conflit avec la société de l'eau du Niger.

Programme de sensibilisation

Nous souhaitons également poursuivre nos efforts quant à la **sensibilisation des populations**, notamment par le programme des agents de sensibilisation du groupement des femmes relais; leur travail au quotidien est irremplaçable. Cette sensibilisation est un point crucial de la pérennité des ouvrages et de l'évolution des comportements de la population, il ne faut surtout pas la sous-estimer, elle doit être de longue haleine.

Étude pour les mares

La problématique des mares est importante à Ingall, il convient de bien prendre toutes les précautions nécessaires en terme de ruissellement des eaux avant de combler ces trous insalubres. Pour cela un cahier des charges est établi pour mener **une étude topographique et hydrologique** afin de prévoir l'ensemble des aménagements nécessaires à un bon écoulement des eaux, protection gabion, pavage de rues, etc.

Comblement des premières mares

Plusieurs petites mares peuvent déjà être comblées car ne mettant pas en danger la ville par des inondations, nous commencerons donc à les résorber. Suite à leur comblement il sera impératif de prévoir la **plantation d'arbre la mise en place d'une latrine et ou d'un dépotoir** pour être certain que cette dernière ne se reforme pas, ainsi nous créons un espace vert au voisinage des habitations. L'ensemble de la population riveraine sera invitée à une réunion de sensibilisation pour le choix des emplacements des dépotoirs et latrines, et devra participer à la plantation et protection des arbres ainsi qu'à leur entretien.

Pavage de rue

500m de pavages de rues seront également réalisés pour faciliter les écoulements d'hivernage. Ces pavages sont réalisés en pierre jointent par un ciment, elles

remontent sur les côtés pour former un U. Elles permettent au moins le passage d'une charrette asine.



b) Moyens techniques mis en œuvre

Ingall possède tous les savoirs locaux en terme de construction des ouvrages à l'exception de l'installation des pompes Volanta. Cette installation doit être réalisée par un technicien spécialisé de la ville de Tahoua.

Notre agent de supervision des activités se chargera ensuite de planifier les activités suite aux décisions du comité de salubrité.

c) Le suivi

Depuis le début des missions et la mise en place de ce projet « accès à l'eau et à l'assainissement », une mission de deux personnes est effectuée par an, avec comme objectif

- organisation des rencontres avec les autorités locales
- discussion des projets à venir
- problèmes techniques rencontrés, pannes, difficultés de transport, fourniture des matériaux, présence des artisans
- mise en question de certains projets
- réorientation d'activité
- validation du compte rendu en comité de salubrité

Si pour des raisons d'instabilité politique ou d'insécurité, aucune des deux associations ne pouvait dépêcher l'un de ses membres à Ingall, le budget alloué sur ce poste serait utilisé pour faire assurer ce suivi par une ONG locale.

V- Budget prévisionnel

Ce budget est établi selon le profil des actions décrites ci-dessus :

Désignation	Quantité	Prix unitaire Francs CFA	Total Francs CFA	Total Euros	Année 1 Euros	Année 2 Euros
Investissement						
Formations	2	250 000	500 000	762	762	
Fosses septiques	50	75 000	3 750 000	5 717	3 000	2 717
Latrines publiques	10	200 000	2 000 000	3 049	1 000	2 049
Nouvelles pompes	2	3 000 000	6 000 000	9 147	5 000	4 147
Adduction d'eau CSI, école	1	500 000	500 000	762	762	
Jardinier pépinière	1p x 20 mois	20 000	400 000	610	305	305
Semence et matériel	500	1 500	750 000	1 143	570	573
Programme sensibilisation	2	250 000	500 000	762	366	366
Pavage rue	500 m	10 000	5 000 000	7 622	1 622	6 000
Étude pour les mares	1p x 20 jours	7 500 000	6 559 600	10 000	10 000	
Comblement de mares	2	1 000 000	2 000 000	3 049	1 000	2 049
Fonctionnement						
Déplacement, bureautique	2	150 000	300 000	457	229	228
Agent de supervision	1p x 24 mois	100 000	2 400 000	3 659	1830	1829
Per diem services techniques	1p x 20 jours	5 000	100 000	152	100	52
Suivi						
Missions de France	2	2 000 000	4 000 000	6 098	3 000	3 098
Valorisation bénévolat	pm		3 608 000	5 500	2 750	2 750
Total général			38 367 600	58 490	32 326	26 163

Ce qui donne la répartition suivante :

Construction	Mares	Formation	Divers	Suivi
26 297 €	13 049 €	1 524 €	6 021 €	6 098 €
49,63%	24,63%	2,88%	11,36%	11,51%

Les recettes prévisionnelles sont les suivantes :

Désignation	Montant (Euros)	Pourcentage
Association les Enfants de l'Aïr	1 300 €	2 %
Association Chlorophylle	1 300 €	2 %
Commune d'Ingall	3 000 €	5 %
Commune de Labège [INSEE : 31254]	400 €	1 %
Agence de l'eau Adour-Garonne	46 792 €	80 %
Fonds privés	5 698 €	10 %
TOTAL	58 490 €	100 %

a) Calendrier

Les activités s'étendent sur 2 années 2011 et 2013. Le début du projet est prévu pour le premier trimestre 2011, sa fin pour le premier trimestre 2013. Juillet et août sont les mois les moins favorables pour mener les activités car c'est la saison des pluies.

b) Notes explicatives

Investissement

Les rubriques sont détaillées dans le paragraphe précédent.

Fonctionnement

- déplacement bureautique : frais de l'animateur en place à Ingall (déplacements réguliers sur Agadez, communication, papeterie, etc.)
- agent de supervision : émoluments de l'animateur
- per diem services techniques : dédommagement nécessaire aux agents techniques de l'état pour les missions de suivi et conseils techniques qu'ils assument

Suivi

- missions de France : missions de suivi des Enfants de l'Aïr, frais de déplacements et divers hors nourriture et logement
- valorisation bénévolat : barème du ministère de la coopération (1 personne pour un mois x 1500 €, ici les missions durent 15 jours pour 2 personnes)

VI- L'insécurité au Niger

Depuis plusieurs années le Niger fait face à une insécurité croissante. Le tourisme est évidemment le premier secteur d'activité directement touché par cette insécurité. Les ONG et projets de solidarité internationale devront repenser leurs missions, en tenant compte des mesures de sécurité des biens et personnes afin de garantir une sécurité de travail. Nos interventions prévues dans le cadre du programme d'assainissement de la ville de Ingall n'y échapperont pas.

Ce projet constitue la troisième et dernière phase d'un projet plus important qui aujourd'hui fonctionne en quasi autonomie grâce aux acteurs locaux. De plus, notre représentation à Ingall est assurée par un nigérien. Cette personne nous accompagne sur le projet depuis les premières phases et est donc rodée à nos procédures de suivi et de financement. D'ailleurs, les fonds sont envoyés sur un compte dédié au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Si des conditions de sécurité ne peuvent être garanties par la gendarmerie ou par une société privée de garde du corps, nous ferons appel à un prestataire local pour nous suppléer dans nos missions de suivi évaluation qui apportent un regard extérieur toujours important, les compétences au Niger étant réelles sur ces sujets.

REFERENCES

Le site de la ville d'Ingall :

<http://ingall.free.fr/>

Les mares d'Ingall :

<http://ingall.free.fr/index.php/fr/la-ville-de-ingall/les-mares>

Monographie de la commune rural d'Ingall [2003] :

<http://ingall.free.fr/images/stories/Documents/>

[MONOGRAPHIE%20COMMUNALE%20D%27INGALL.pdf](http://ingall.free.fr/images/stories/Documents/MONOGRAPHIE%20COMMUNALE%20D%27INGALL.pdf)

Plan communal de développement 2006-2009 :

<http://ingall.free.fr/images/stories/Documents/PDC%20d%27%20INGALL.pdf>

L'association les Enfants de l'Air :

<http://www.enfants-air.com/>

L'association Chlorophylle :

<http://chlorophylle.unblog.fr/>

ANNEXES

- Le rapport final des deux premières phases du projet.
- Le cahier des charges pour le comblements des mares